SECTION D — TEXTILES; PAPIER

D04 TRESSAGE; FABRICATION DE LA DENTELLE; TRICOTAGE; PASSEMENTERIES; NON-TISSÉS

D04G FABRICATION DES FILETS PAR NOUAGE DE MATÉRIAUX FILAMENTEUX; FABRICATION DES TAPIS OU TAPISSERIES À POINTS NOUÉS; NOUAGE NON PRÉVU AILLEURS (noueurs pour moissonneuses A01D 59/04; filets métalliques B21F; liage d'articles par nouage B65B; nouage en association avec le bobinage ou le dévidage B65H 69/00; nouage au cours du tissage D03J; fabrication des filets, tapis ou tapisseries par d'autres techniques, voir les sous-classes appropriées)

1/00 Fabrication de filets par nouage de matériaux filamenteux
1/02 • sur machines
1/04 • • en utilisant un seul fil
1/06 • • en utilisant un seul fil et une série de fils
1/08 • • en utilisant deux séries de fils

3/00 Fabrication de tapis ou tapisseries à points noués
3/02 • à la main; Outils à cet effet
3/04 • à l'aide de machines

5/00 Nouage non prévu ailleurs